

BULLETIN DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'association Les Naturalistes Vendéens est actuellement composé de 15 membres mais le nombre de membres n'est pas limité par les statuts. Les administrateurs sont élus pour 3 ans et le CA se réunit en moyenne une fois par trimestre

Si vous désirez vous présenter à l'élection des membres du CA vous devez imprimer et remplir ce formulaire et l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous ou vous faire connaître avant l'élection le jour de l'AG

Ce bulletin doit être adressé, éventuellement avec votre cotisation 2021, au trésorier :

Jean-Paul PAILLAT - 53 avenue Alexandra David Neel 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Nom : prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :@.....

est candidat(e) à l'élection du Conseil d'Administration des Naturalistes Vendéens le 2 octobre 2021.

À, le signature :



PROCURATION - AG 2021

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale du 2 octobre 2021

merci de nous faire parvenir la procuration ci-dessous

en indiquant le nom d'un membre de l'association qui sera présent à l'AG

Cette procuration doit être adressée au trésorier, éventuellement avec votre cotisation 2021 :

Jean-Paul PAILLAT - 53 avenue Alexandra David Neel 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Nom : prénom :

ne pourra pas assister à l'Assemblée Générale des Naturalistes Vendéens le 2 octobre 2021

et **donne pouvoir** à :

pour intervenir et voter sur toutes les questions mises aux voix.

Signature, précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :